

N°30 - Été 2021

Plancher-Bas Mag

LE MAGAZINE DE PLANCHER-BAS

Conseil municipal
des jeunes

Dépolluer,
c'est pas sorcier

Travaux

Plancher-Bas s'embellit

École maternelle

Roulez jeunesse !



www.mairie-plancher-bas.fr

Un été rassurant et plus festif...

Nous pourrions presque reprendre le début de l'éditorial

de juillet 2020 tant les conjonctures sanitaires printanières se sont ressemblées pour ces deux années successives ! Ainsi, après un printemps difficile, pour ne pas dire... confiné, nous voici entrés dans un été qui se devra d'être prudent ! Prudent, car même si nous connaissons mieux cette maladie de la Covid-19, et que la couverture vaccinale atteint presque la moitié de la population française, nous ne sommes pas à l'abri d'un rebond de cette maudite pandémie ! Ce contexte sanitaire, plus favorable que l'été dernier, nous a permis de maintenir, cette année, notre habituel feu d'artifice du 14-Juillet, renouant ainsi avec nos traditionnelles festivités populaires à l'occasion de notre fête nationale.

Cette année verra aussi renaître nos désormais traditionnels marchés estivaux du vendredi soir, et nous nous réjouissons d'avance de vous y revoir, toujours plus nombreux.



Cette année encore, les services techniques et les élus de la municipalité n'ont pas chômé : travaux de voirie (chaussées, trottoirs, parking) très importants, engagement des travaux de rénovation de l'église et de l'ancienne gare du Tacot, le tout pour des dépenses de plusieurs centaines de milliers d'euros. Mais que l'on se rassure ; la municipalité gère toujours ses finances d'une main de fer : le montant de tous ces travaux a été prévu dans le budget communal et il est financé sans aucun recours à l'emprunt ni mettre davantage à contribution les habitants (pas d'augmentation des taux d'imposition locale depuis 2014, et même trois baisses successives des taux communaux sur le foncier bâti, en 2018, 2019 et 2020).

Alors, sur ces quelques mots, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un agréable été.

Si vous avez la chance de partir en vacances, profitez-en pour vous ressourcer et vous reposer ! Et, dans tous les cas, ayez une saine activité : prenez quelques moments pour lire ce nouveau numéro du Plancher Mag !



Les travaux en cours

Tout au long de ce printemps, les travaux à Plancher-Bas ont repris bon train ; ainsi, le programme routier 2020 est quasi totalement terminé lorsque nous mettons sous presse ce magazine.

VOIRIES

La rue du 8-Mai, au centre du village, a fait entièrement peau neuve, vous offrant ainsi un tapis d'enrobé magnifique. Comme à chaque fois, ces tabliers tout neufs poussent, peut-être inconsciemment, certains automobilistes à être très lourds sur leur pédale d'accélérateur.



Nous avons vu cela rue Pergaud, et c'est maintenant aussi, dans une moindre mesure vu la configuration de la chaussée, sur cette voirie rénovée. Aussi, des aménagements et des limitations de vitesse vont être mis en place dans ce « cœur de bourg », au cours des semaines à venir. L'entrée de la rue du Malembre a également été traitée à la technologie d'enrobés, donnant entière satisfaction.

Les travaux de sécurisation de la route départementale, à

l'intersection des rues Victor-Hugo et du 11-Novembre sont terminés. La commune a ainsi réalisé un ralentisseur, et des trottoirs de part et d'autre de la grande route, mais a également aménagé la proximité immédiate de l'ancienne gare du Tacot, en créant quelques places de stationnement qui seront bientôt très utiles avec l'installation d'un futur commerce dans ces locaux.

De même, la commune a réalisé un quai de bus dans cette même zone, et un nouvel abribus y sera aussi installé tout prochainement.

Le tablier de la départementale a bénéficié d'une rénovation complète en enrobé, sous maîtrise d'ouvrage du Département mais



avec une participation financière de la commune.

Lorsque nous mettons sous presse ce magazine, des travaux de même nature sont en cours à l'entrée du village : création d'un ralentisseur, de deux quais pour

bus, et de trottoirs de part et d'autre de la départementale. Des nouveaux abribus seront ensuite installés durant l'été pour être opérationnels à la rentrée scolaire.

Le traitement au point à temps automatique des diverses voiries communales s'est déroulé courant avril, mai et juin 2021, pour un total de 14 jours. C'est la première année qu'autant de jours ont été réalisés puisque, depuis 2014, nous réalisons habituellement 10 journées annuelles. La commune a souhaité en effet accompagner la poursuite de la campagne de relance du BTP initiée par le Département en 2020 et qui se prolongeait jusqu'en juin 2021 (bonification de 50 % des aides pour les travaux routiers réalisés en voirie communale jusqu'en juin 2021).

Les rénovations de voirie en solution de bicouche ont aussi été réalisées ce printemps, permettant la rénovation de la plus importante portion de la rue des Jonchères, ainsi que de la portion la plus détériorée de la rue du Rapois.

Enfin, pour clore ce long chapitre des travaux routiers, notons que la commune a également créé un quai de bus au croisement RD - Col de la Chevestraye, en y implantant là aussi un nouvel abribus moderne.



ANCIENNE GARE DU TACOT

L'ancienne gare du Tacot fait l'objet de travaux de rénovation depuis le printemps 2021. Ainsi, la façade a d'ores et déjà été décrépée, le dallage intérieur réalisé, et les raccordements aux réseaux

effectués. Les nouvelles menuiseries seront posées au cours de l'été. Un nouvel enduit sera également effectué dans les semaines à venir, tout comme le traitement de la toiture. Les travaux intérieurs seront réalisés par le futur commerçant qui y tiendra boutique.



ÉGLISE SAINT-PANCRACE

Les façades de notre église sont maintenant échafaudées depuis plusieurs mois. L'ensemble du décrépissage a été effectué, tout comme l'aérogommage des

encadrements de fenêtres. La toiture est en cours de traitement et d'hydrofugeage. Les rives de toiture côté presbytère ont d'ores et déjà été remplacées. Une inspection de la croix sommitale du clocher a été réalisée au drone et devra faire l'objet d'une intervention à la nacelle.

Les travaux de maçonnerie de la façade sont en attente, en rapport avec des difficultés d'approvisionnement de matériaux. Dans le cadre de cette rénovation, une subvention d'environ 40 000 € nous a d'ores et déjà été signifiée par le Département.



FONTAINE

La rénovation, et la mise en valeur, de la fontaine située rue du 8-Mai est belle et bien terminée. Les travaux ont été subventionnés par le Département à hauteur de près de 3 000 €.



Billet d'humeur

Travaux de voirie

Chaque année, lorsque les entreprises de travaux publics sont présentes sur le territoire communal, nous savons que les lignes téléphoniques du secrétariat seront malmenées pour de multiples remarques ou réclamations. Cette année, cet axiome s'est une nouvelle fois vérifié, mais avec une vigueur et une verve anormalement développées. L'équipe municipale tient donc ici à faire quelques remarques. Tout d'abord, les employés communaux n'ont pas à subir l'énerverment, l'agacement ou même la colère des administrés ; ils peuvent tout à fait répondre aux questions et doléances, mais en aucun cas ne doivent être insultés ou malmenés au téléphone ou même parfois, de visu ! De la même manière, les élus, quels qu'ils soient, n'ont pas non plus vocation à être insultés ou invectivés de manière impolie !

Cela dit, l'équipe municipale reçoit toutes les remarques, les étudie et les traite ensuite, selon leur importance et leur degré d'urgence. Il est néanmoins important aussi de comprendre que la municipalité attend la toute fin des travaux avant de statuer sur leur qualité ou leurs défauts. Pour tous les travaux, routiers ou non, la municipalité assure un suivi régulier et sérieux par des rencontres régulières sur site avec le conducteur des travaux ou le maître d'œuvre le cas échéant.

Il est aussi important de souligner que :

Concernant les solutions d'émulsions de goudron (bicouche, bitume fluxé, etc.), celles-ci ne modifient pas les irrégularités éventuelles (sauf irrégularités mineures traitées préalablement au PATA par exemple) de la chaussée, mais assurent une imperméabilisation complète de la route. Par le fait, si, avant rénovation, la même voirie était marbrée de fissures, il est normal qu'après mise en place de l'émulsion l'eau ne s'y infiltre plus.

Concernant les solutions en enrobés mises en place au cours de cette campagne 2021, elles ont permis de reprofiler les chaussées, et donc de corriger les déformations, marbrures, et trous qui y étaient présents.

Les phénomènes climatiques impétueux, orageux, presque cévenoles, que nous avons essayés ces dernières semaines ont conduit, sur l'ensemble du territoire communal, à des ravinages importants, charriant terres et gravillons venus ensuite, à divers endroits, obstruer les revers d'eau, grilles, et aqueducs. Les services techniques ont dû régulièrement procéder à leur évacuation et à leur nettoyage, mais bien sûr ceux-ci ne pouvaient pas être à tous les endroits simultanément !

Nous vous remercions de votre compréhension.



Bilan financier de la rénovation de l'ancien presbytère

Au cours des deux années passées, vous avez pu suivre, quasiment à livre ouvert et au fil des pages de notre trimestriel local, la rénovation de notre ancien presbytère, du projet à sa finalisation. Aujourd'hui nous trouvons important de vous transmettre le bilan financier de cette opération d'envergure que, nous le rappelons, nous avons intégralement financée sans aucun recours à un quelconque emprunt.

La rénovation complète de ce bâtiment et de ses abords (parking et

VRD compris) aura coûté, au total, 720 178 € TTC. Sur cette somme, nous serons, in fine, subventionnés à 49 % (sachant qu'à ce jour nous avons d'ores et déjà touché 80 % de ces subventions) avec la répartition suivante :

DETR (subvention d'état) : 194 782 €

Région (Fonds Effilogis, pour les bâtiments écoresponsables) : 135 844 € (fonds travaux et fonds études cumulés)

CCRC par le fonds de concours en investissement : 10 000 €

Vente des certificats d'économie d'énergie pour 12 000 €

Enfin, pour parfaire l'opération, la commune retouchera la TVA payée sur les factures, comme pour tous les autres investissements, deux ans après le règlement des factures. Ceci, sur le total de l'opération, représentera encore plusieurs milliers d'euros.

Point d'étape sur le PLUi

Le plan local d'urbanisme (PLU) de Plancher-Bas, qui date de 2013, est le principal document de planification de l'urbanisme à l'échelle communale. Ce document deviendra bientôt caduc car un PLUi (Plan local d'urbanisation intercommunal) est en cours de délaboration sous l'égide de la CCRC puisque, rappelons-le, la communauté de communes en a pris la compétence, malgré l'avis défavorable de notre commune. Le PLUi est un projet global d'aménagement du territoire à l'échelle intercommunale.

Il intégrera, par son calendrier, les lois Alur, Montagne, et le Grenelle de l'environnement.

Ce document d'urbanisme est actuellement en phase de projet d'aménagement et de développement durable (PADD), et tient compte des éléments législatifs en vigueur.

Le PLUi instaurera ainsi une réglementation d'urbanisme unique pour l'ensemble des communes de la communauté de communes Rahin et Chérimont.

Dans le cadre de la concertation avec la population sur le PLUi de la communauté de communes Rahin et Chérimont, nous vous informons qu'une exposition « grand public » à destination des habitants vous sera proposée du 6 au 18 septembre à Plancher-Bas.



Une nouvelle boucherie au cœur du village

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer dans ce numéro l'ouverture prochaine de notre boucherie Le Louchebem*, située au 12, rue du Tacot.

Originaire de Plancher-Bas, Matthieu (boucher depuis 14 ans disposant d'une solide expérience acquise à travers la France) est très attaché au village.

Il nous paraissait donc évident de créer notre entreprise dans le secteur. L'opportunité s'est offerte à nous avec la mise en vente du local mitoyen au bar-tabac de Plancher-Bas, dont nous avons pris possession au mois de juin.

L'été rimera donc pour nous avec travaux et nettoyage ; en effet, vous pourrez retrouver à l'ouverture un local totalement repensé, disposant de matériel permettant à nos deux bouchers de travailler en ligne avec les normes vétérinaires actuelles. En somme, une boutique adaptée aux produits qui vous seront proposés.

Le Louchebem vous offrira à son ouverture une large gamme de produits, tant dans le domaine de la boucherie (la viande française à l'honneur) que de la charcuterie, de la rôtisserie (à vous, le poulet du samedi midi !), mais aussi de la fromagerie (comté, morbier, cancoillotte et bien d'autres !). Une petite partie conserverie vous sera proposée afin d'accompagner ces articles, et nous travaillons également au développement d'une partie producteurs locaux afin de mettre ces derniers en avant. Dans un second temps s'y adjoindra une partie petit traiteur à emporter avec des plats simples pour des déjeuners en famille ou entre amis !

Le Louchebem ouvrira normalement ses portes mi-septembre. En attendant, soyez sûrs

que nous travaillons d'ores et déjà à la création d'une boutique où nous serons heureux de vous accueillir bientôt avec professionnalisme et bonne humeur.

À très vite chez Le Louchebem !

*** LE LOUCHEBEM, QU'EST-CE ?**
En argot des bouchers, cela signifie tout simplement « Le Boucher » !



TOUS LES VENDREDIS
à partir de
17h30

LES MARCHÉS D'ÉTÉ
PLANCHER-BAS
PLACE DE LA LIBERTÉ

COMMERCANTS, BUVETTE, RESTAURATION, ANIMATIONS MUSICALES



Dépolluer, c'est pas sorcier !

Le conseil municipal des Jeunes a organisé la journée « Dépolluer, c'est pas sorcier ! », qui s'est déroulée le samedi 12 juin. Le rendez-vous était fixé à 9 heures devant la mairie.

Le matin, une quarantaine de personnes étaient présentes. Nous nous sommes séparés en deux groupes ; un groupe a ramassé les déchets le long de la nationale, direction Plancher-les-Mines, jusqu'au Rapois, puis il est redescendu au centre en passant par les sentiers forestiers et rues (ex. : rue de la Truite, rue du Narbier...). L'autre groupe a ramassé les déchets le long de la nationale jusqu'au rond-point Frahier-Champagney, puis il est retourné au centre en passant dans les rues environnantes.

Le midi, une vingtaine de personnes ont pique-niqué à la maternelle. Mme Lavallée, directrice du Smictom de la zone sous-vosgienne, est venue nous proposer deux quiz (un pour les adultes et un autre pour les enfants). Elle nous a aussi expliqué le tri et le recyclage des déchets.

L'après-midi, les personnes présentes ont ramassé les déchets autour du parcours sportif.



La journée a été clôturée à 16 heures, aux ateliers municipaux, par la pesée de la « récolte » grâce à un peson que nous avait prêté le Smictom. Il y avait environ 220 kilos de déchets (ex. : un pare-chocs, beaucoup de mégots, mais aussi des masques, des canettes...).

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à cette journée.

Justine, élue au CMJ



Ateliers « zéro déchet »

Le zéro déchet, ce n'est pas sorcier non plus !

Afin de poursuivre sur le thème, venez participer aux ateliers Recup'.

Le premier du genre : réaliser un tawashi, avec Linda, le 25 septembre de 10 h à 11 h 30.

Atelier à destination des 8/13 ans, sur inscription en mairie (places limitées).

Le tawashi est une éponge japonaise, à fabriquer soi-même. On s'en sert pour faire la vaisselle, laver la table, dégraisser la voiture...

Les éponges ont un impact écologique assez lourd, en particulier celles à base de résine synthétique.

Alors, pourquoi ne pas opter pour une éponge maison en tissu de récup ?

Matériel :

Apportez des chaussettes orphelines (pas de socquettes) et votre marteau ; nous fournissons les clous !



L'atelier suivant, en octobre, pourrait être, à destination des 6/8 ans, sur le thème « créer son dentifrice sec ».

**ZÉRO DÉCHET,
MAIS VRAIMENT PAS
ZÉRO PROJET !**



Les jeunes composent et se produisent au village !

Amis de longue date, nous avons toujours eu envie de nous lancer dans différents projets artistiques. Récemment nous nous sommes découvert une passion commune : la musique. Nous avons donc lié notre imagination avec notre connaissance de la musique pour proposer aux Plancherots nos créations à l'occasion du feu d'artifice du 14 juillet 2021.

MAIS QUI SOMMES-NOUS ?

Nathan : « Après bientôt 10 ans d'étude de la musique classique dans un conservatoire, j'ai découvert récemment plusieurs autres styles de musique (musique alternative, élec-

tronique...) qui m'ont inspiré et m'ont donné envie de composer à mon tour. Par la suite, Baptiste m'a permis de prendre confiance et de composer aujourd'hui encore. »

Baptiste : « J'ai commencé la musique durant le confinement de mars 2020. Une simple vidéo sur Internet m'a donné envie de créer mes propres musiques. J'ai été inspiré par Jean-Michel Jarre, le précurseur de la musique électronique en France, et j'ai essayé de me rattacher à ses musiques pour ensuite créer mon propre style. »

Nous voulons donc montrer que les jeunes du village peuvent être talentueux et qu'il ne faut pas hésiter

à se lancer ! Et que la musique à toute son importance durant un spectacle !

Sous les pseudonymes de Dr. FX et The Game-Master, nous vous convions donc tous au spectacle du 14-Juillet, pour faire renaître notre village après cette pandémie !

Nous voulions remercier la municipalité, le comité des fêtes et le conseil municipal des enfants pour tout ce qu'ils ont pu faire pour nous aider à mener à bien ce projet.

Nathan Deporte (alias Dr. FX) et Baptiste Galleau (alias The Game-Master).

Marionnettes Muppets Atelier de construction et manipulation

« Papi et Mamie muppets sont de sortie »

Venez découvrir la construction et la manipulation de marionnettes muppets avec la marionnettiste Shérazade Ferraj.

À partir de dessins de papis et de mamies que vous aurez imaginés, vous construirez des marionnettes rigolotes qui ouvrent la bouche et radotent : les marionnettes muppets.

Avec ces marionnettes, vous inventerez ensuite des petites histoires farfelues et touchantes, que vous mettrez en scène avec Shérazade.

Pour cet atelier, n'hésitez pas à ramener des photos de vos papis et mamies !

De 8 à 12 ans

Le samedi 9 octobre

De 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h

Inscription en mairie



LE PASS SPORT
C'EST QUOI ?

Une aide de **50 euros par enfant** à **3,3 millions de familles*** pour financer l'inscription dans un club sportif à la rentrée 2021

* sous conditions de ressources

LE PASS SPORT
C'EST POUR QUI ?

5,4 millions de jeunes de 6 à 18 ans dont les familles sont déjà bénéficiaires de :

- l'Allocation de Rentrée Scolaire
- l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé
- l'Allocation aux Adultes Handicapés pour les 16/18 ans

LE PASS SPORT
COMMENT ÇA MARCHE ?

Fin août, **3,3 millions de familles** recevront le Pass'Sport et bénéficieront d'une **réduction de 50 euros** par enfant pour la prise d'une licence ou adhésion :

- dans les associations sportives affiliées à une fédération ;
- en QPV, dans toutes les associations sportives agréées.

En cette fin d'année, ça bouge à l'école maternelle !

SEMAINE DU VÉLO

Les apprentis cyclistes ont pu se propulser, tourner, enchaîner leur premiers tours de pédales, freiner, gérer des trajectoires en gardant l'équilibre, le tout sur un parcours mis en place sur le parking de l'école : slalom, passage sous portique, rond-point, zone de freinage... le tout ponctué de panneaux routiers réglementant la circulation, qui ont permis à nos jeunes conducteurs un véritable entraînement par rapport à la maîtrise de l'engin et la mise en situation routière avec ses notions de sécurité.



Lors de ce projet, les enfants les plus à l'aise ont pu se balader en forêt et profiter ainsi du parcours vita à proximité.



VOYAGE SCOLAIRE À L'ESCARGOTIÈRE DE CHAMPAGNEY

Cette année le voyage scolaire a eu lieu à l'Escargotière des Chênes où les enfants se sont vu proposer 3 ateliers en pleine nature :

- Sentier découverte dans la forêt des Lutins.
- Sentier sensoriel accompagné par l'animatrice.

- Visite de l'Escargotière et de la mini-ferme avec les ânes et les lapins.

Un très beau souvenir, avec cette année un défi relevé : le pique-nique Zéro Déchet !

APPRENTIS NEZ ROUGES



Au mois de mars, Michel alias « BIGOUDI » de l'atelier du petit clown est intervenu durant une semaine à l'école, qui s'est transformée en véritable chapiteau géant avec des ateliers d'acrobatie, d'équilibre et de jonglage dans le cadre d'un projet cirque.

Malgré la crise sanitaire, jeudi 1^{er} juillet, c'est avec beaucoup de fierté que nos apprentis clowns ont pu, enfin, s'exprimer et faire rire le public venu nombreux pour les applaudir.



C'EST LA FÊTE À LA MATERNELLE !

L'année s'achèvera avec la kermesse de l'école où les familles ont pu se retrouver pour un moment convivial autour de stands de jeux divers et variés proposés aux enfants et animés par les parents volontaires.

Lors de ce moment, les familles ont pu découvrir les œuvres réalisées par leurs enfants tout au long de cette année scolaire à travers une exposition proposée par les enseignantes.



Coup de pouce au permis, lancement de la session 2021

Ils sont 9 cette année à s'être inscrits dans cette démarche : 2 jeunes filles et 7 jeunes garçons.



Candice, Étienne, Florian, Léa, Lucas, Luka, Nathan, Paul et Robin ont décidé de consacrer une semaine de leur été à l'entretien de notre village, en échange d'un coup de pouce financier pour leur permis de conduire.

Ils ont entre 15 et 20 ans. Vous les verrez au cours de l'été s'activer aux côtés de nos agents techniques, à repeindre, à arroser et à désherber...

Le cadre et le calendrier ont été validés lors de la réunion du 19 juin, animée par l'adjoint au maire et une déléguée à la Jeunesse.

Et, parce que cette action se veut une étape dans leur parcours citoyens, une initiation au défibrillateur leur a été délivrée, dans le cadre de nos contrats d'équipements, par M. Sabatini (Franche-Comté Défibrillateurs).



Questionnaire

Ateliers numériques

La commune de Plancher-Bas envisage de développer des activités autour du numérique. Les réflexions en cours concernent les ateliers suivants : la création de sites Internet, la création d'une web TV communale, l'apprentissage de l'électronique (créer des capteurs), la programmation (créer des jeux, des box domotiques), le recyclage, la réparation notamment d'ordinateurs.

Ces projets peuvent aussi conduire à des actions auprès des personnes fragiles : utiliser un ordinateur, une tablette, réaliser ses démarches en ligne, sensibilisation aux pièges liés à internet.

Ces ateliers ciblent en priorité nos jeunes de Plancher dans un premier temps, mais ont aussi vocation à intéresser l'ensemble de nos habitants pour créer du lien social, de la solidarité notamment intergénérationnelle.

Aussi, vos réponses à ce questionnaire nous permettront de savoir si ces projets peuvent vous intéresser, les prioriser, et si vous souhaitez préinscrire (gratuitement) vos enfants (âgés de 10 à 17 ans). Ces préinscriptions nous aideront à évaluer si ces ateliers suscitent l'adhésion des Plancherots.

Vos réponses seront à envoyer à la mairie ou à déposer dans sa boîte aux lettres. Par avance, merci de participer à la vie de votre commune !

1) Question 1 : les ateliers suivants vous intéressent-ils et, si oui, selon vous, quelle priorité faut-il leur donner ?

	Intérêt Cochez la case souhaitée		Priorité : inscrire un chiffre de 1 à 5 (1 prioritaire, 5 non prioritaire)	Si vous souhaitez coanimer un ou plusieurs ateliers, merci de cocher la case correspondante
	Oui	Non		
Apprendre à créer un site Internet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Créer, animer une web TV	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Apprendre l'électronique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Apprendre l'informatique, la programmation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Apprendre à recycler, réparer des ordinateurs, voire d'autres équipements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>

2) Si vous souhaitez préinscrire vos enfants (âgés de 10 ans ou plus et moins de 18 ans), merci de préciser ci-dessous pour nous permettre d'évaluer le nombre de jeunes à prévoir.

Nom	Prénom	Âge	Ateliers ciblés

3) Auriez-vous d'autres projets à soumettre ? Merci de compléter la case ci-dessous.

4) Vos coordonnées pour rester en contact avec les familles intéressées :

Nom : _____ Prénom : _____ e-mail : _____

Adresse postale : _____ Téléphone mobile : _____

Conformément au règlement général de la protection des données (RGPD), les données recueillies le sont uniquement dans le cadre des projets en cours de réflexion sur les ateliers à destination des jeunes. Ces données ne seront transmises à aucun tiers. Seules les données concernant la gestion des inscriptions, les priorités, les animateurs volontaires seront conservées.



Le mot de l'opposition

À Hubert GUERRIN

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons appris la disparition d'Hubert Guerrin.

Hubert a eu une vie publique bien remplie, instituteur au village puis élu au conseil municipal en 1971, maire en 1977 puis conseiller général à partir de 1985. Il a fait avancer de nombreux dossiers communaux, notamment la construction de l'école maternelle, la création de l'école primaire du centre. Hubert était toujours au service de la population :

combien de lettres écrites, de papiers administratifs rédigés pour les plus démunis.

Membre du Parti Communiste Français, il a lutté pour un monde meilleur, plus fraternel où les libertés sont respectées par tous. Personnalité reconnue et respectée, Hubert va beaucoup nous manquer.

Angélique Claudel, Michel Bordenet et Benoît Germain présentent toutes leurs condoléances à la famille Guerrin.

Fraternellement

*Pour partir
en vacances...*



*Je continue d'agir
contre la Covid-19 !*



www.pourquoijefais.fr

#POURQUOIJELEFAIS



CMJ de
Plancher-Bas



*Pour fêter
le 14 juillet...*



*Je continue d'agir
contre la Covid-19 !*



www.pourquoijefais.fr

#POURQUOIJELEFAIS



CMJ de
Plancher-Bas

LES MÂRCHÉES D'ÉTÉ

à PLANCHER-BAS

TOUS LES VENDREDIS

A PARTIR DE 17h30

DU 9 JUILLET AU 27 AOÛT

COMMERÇANTS

BUVETTE

PETITE RESTAURATION

ANIMATIONS MUSICALES

AU PROGRAMME :

- 09/07 : « LA SOURIS DANS LE PIANO » piano et voix
- 16/07 : « MARIE et son RITOURNEL » chant, guitare et orgue de barbarie.
- 23/07 : La FANFARE de Plancher-Bas en concert.
- 30/07 : « GUITAR SWING » duo guitare jazz manouche
- 06/08 : « AD'Lime » chante pour les enfants
- 13/08 : « DRÔLE DE RENCONTRE », piano, accordéon, guitare, cornemuse
- 20/08 : « GUITARE SUN », guitare « tout terrain ».
- 27/08 : « DUO MALKA » musiques celtiques

